

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous le descriptif du circuit qui concerne votre ou vos enfants pour l'année scolaire 2022-2023, assuré par le S.I.V.S. de Thenon.

<b>Circuit n° 6 (Établissements scolaires de Terrasson)</b>			
<b>Transport géré par le S.I.V.S. et assuré par un transporteur privé</b>			
<b>Lieu d'arrêt à :</b> <b>N° d'arrêt :</b>	<b>Horaires</b>		
	<b>Circuit aller</b>	<b>Circuit retour</b>	
	Tous les matins	les lundi, mardi, jeudi et vendredi	Le mercredi
<b>1</b> <b>FOSSEMAGNE</b> « Le Bourg »	7h35	17h42	14h16
<b>THENON</b>			
<b>2</b> « Fonpoutrot »	7h40		
<b>3</b> « Les Grangers »		17h37	14h10
<b>4</b> « Gendarmerie »	7h44	17h35	14h07
<b>5</b> <b>AZERAT</b> « Le Bourg »	7h50	17h31	14h03
<b>6</b> <b>La BACHELLERIE</b> « Mule blanche »	7h53	17h28	13h59
<b>TERRASSON</b>			
<b>7</b> « Lycée Saint Exupéry »	8h05	17h10	13h25
<b>8</b> « Collège Jules Ferry »	8h10	16h55	13h35

Les horaires sont estimatifs et il est souhaitable d'arriver à l'arrêt de bus 5 minutes avant, le chauffeur étant tenu de respecter l'heure de départ indiquée ci-dessus

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Dominique DUCHEMIN,  
Président du S.I.V.S.